



# COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP(2012) 27

3 avril 2012

**1<sup>ère</sup> session plénière**  
Strasbourg, 14-16 mai 2012

---

## **Cités interculturelles – Gouvernance et politiques pour des communautés diversifiées**

---

### DOCUMENT POUR INFORMATION

Point 5.2.4 du projet d'ordre du jour

#### *Le Comité*

- **note** l'état d'avancement du programme des Cités interculturelles sur le plan de l'examen des politiques locales et de l'élaboration d'outils ;
- **soutient** la recherche de ressources externes pour élargir le réseau des Cités interculturelles ;
- **charge** le Secrétariat d'élaborer un projet de recommandation basé sur les résultats des Cités interculturelles, qui sera examiné lors de sa prochaine réunion.

## HISTORIQUE

Le programme des Cités interculturelles a débuté en 2008 sous la forme d'une action pilote conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, avec 11 villes membres<sup>1</sup>. En 2011, il s'était étendu à 21 villes de 19 pays<sup>2</sup>.

Pendant la période 2008-2010, les 11 villes pilotes ont développé et testé le concept et la méthodologie des Cités interculturelles. L'objectif général est de mettre au point des stratégies interculturelles locales pour favoriser la cohésion et exploiter le potentiel de la diversité. Ces stratégies exigent des efforts collectifs soutenus de la part de nombreux services municipaux et d'autres acteurs locaux. En outre, elles sont longues et complexes à élaborer, notamment parce que les équipes dirigeantes changent souvent à la faveur des élections.

## PROGRES

La nouvelle phase des Cités interculturelles visait à apporter un soutien continu aux villes pilotes et aux nouvelles villes participantes pour les aider à élaborer des politiques et stratégies interculturelles. Les objectifs du projet, à ce stade, étaient les suivants :

### **1. Consolider la méthodologie en suivant les progrès, en accompagnant la mise en œuvre dans les anciennes villes et en testant à nouveau le modèle dans les nouvelles villes**

Des **visites d'experts** ont eu lieu dans **7 villes pilotes** pour rencontrer les acteurs sur le terrain, suivre les progrès et prodiguer des conseils et des encouragements. Il a été décidé d'envoyer pour l'essentiel de nouveaux experts dans ces villes, afin d'évaluer leur expertise et leur compréhension du concept de Cités interculturelles, leurs capacités opérationnelles et leur aptitude à la rédaction de rapports.

- 24 mai 2011 – Tilburg – Expert : Phil Wood
- 15-17 juin 2011 – Neukölln – Paolo Atanasio et Elena Dingu-Kyrklund
- 20-21 juin 2011 – Neuchâtel – Alessio Surian et Robin Wilson
- 22-25 août 2011 – Ijevsk – Anja Gunjak
- 3 octobre 2011 – Patras – Bruno Ciancio et Monica Rossi
- 10-11 octobre 2011 – Lublin – Alberto Isetta et Oliver Freeman
- 8-10 novembre 2011 – Subotica – Robin Wilson

Les profils interculturels des villes ont été mis à jour sur la base des commentaires des nouveaux experts.

---

<sup>1</sup> Berlin Neukölln (Allemagne), Ijevsk (Fédération de Russie), Lublin (Pologne), Lyon (France), Melitopol (Ukraine), Neuchâtel (Suisse), Oslo (Norvège), Patras (Grèce), Reggio Emilia (Italie), Subotica (Serbie), Tilburg (Pays-Bas).

<sup>2</sup> Amsterdam Sud-Est (Pays-Bas), Berlin Neukölln (Allemagne), Botkyrka (Suède), Copenhague (Danemark), Genève (Suisse), Dublin (Irlande), Ijevsk (Fédération de Russie), Lisbonne (Portugal), Limassol (Chypre), Londres Lewisham (Royaume-Uni), Lublin (Pologne), Lyon (France), Melitopol (Ukraine), Neuchâtel (Suisse), Oslo (Norvège), Patras (Grèce), Pécs (Hongrie), Reggio Emilia (Italie), Saint-Sébastien (Espagne), Subotica (Serbie), Tilburg (Pays-Bas).

Le processus d'élaboration d'une stratégie interculturelle dans les **nouvelles villes participantes** inclut des visites d'experts chargés d'effectuer une évaluation approfondie à partir de documents, d'entretiens et de discussions de groupe avec diverses parties prenantes. Les visites permettent de discuter avec un large éventail d'acteurs (décideurs, fonctionnaires, professionnels, militants de la société civile, chercheurs, etc.) de la façon dont ils perçoivent les réalisations et les défis de la ville en matière de gestion de la diversité. Elles donnent lieu à l'établissement d'un profil interculturel, qui met en avant les bonnes pratiques et les défis et sert de point de départ aux discussions internes et aux activités d'élaboration de la stratégie dans la ville.

Des visites d'experts se sont déroulées dans les 10 nouvelles villes participantes. Elles ont abouti à l'élaboration de profils interculturels et de recommandations :

- Amsterdam Sud-Est (10 mai et 17 juin 2011), profil : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/AmsterdamICProfile\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/AmsterdamICProfile_fr.pdf)
- Botkyrka (31 août-1<sup>er</sup> septembre 2011), profil : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/BotkyrkaICProfile\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/BotkyrkaICProfile_fr.pdf)
- Copenhague (21-22 juin 2011), profil : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Copenhagen-InterProfile\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Copenhagen-InterProfile_fr.pdf)
- Dublin (7-8 juin 2011), profil : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Dublinprofile\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Dublinprofile_fr.pdf)
- Genève (19-20 avril 2011), profil : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Geneva-InterProfile\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Geneva-InterProfile_fr.pdf)
- Saint-Sébastien (31 mars-1<sup>er</sup> avril 2011), profil : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/SanSebastianInterCProf\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/SanSebastianInterCProf_en.pdf)
- Londres Lewisham (7-8 mars 2011), profil : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/LewishamInterCprof\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/LewishamInterCprof_fr.pdf)
- Limassol (16-17 juin 2011), profil en attente d'approbation par la ville
- Lisbonne (2-3 mars 2011), profil : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/LisbonProfile\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/LisbonProfile_en.pdf)
- Pécs (2-3 novembre 2011), profil : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/PecsICProfile\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/PecsICProfile_fr.pdf)

## 2. Visites d'étude

Les visites d'étude font également partie de la méthodologie des Cités interculturelles. Elles permettent aux représentants de villes de se familiariser en direct avec les approches, les initiatives et les pratiques d'autres villes et d'y trouver une source de motivation, d'inspiration et de réflexion pour leur propre travail. De leur côté, les villes hôtes peuvent recueillir les avis et les critiques de leurs visiteurs.

**Des visites d'étude** ont eu lieu à **Ijevsk** et à Dublin. Les exemples présentés aux participants ont été ajoutés à la **compilation de bonnes pratiques des Cités interculturelles**.

[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/cities/guidance\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/cities/guidance_FR.asp)

Cette compilation, qui est en cours de mise à jour, contiendra des exemples provenant des profils de toutes les villes, des visites et de la newsletter des Cités interculturelles.

### **Ateliers thématiques**

Pour aider les villes à évaluer leurs politiques sous l'angle interculturel, des ateliers ont été organisés sur différents thèmes. Par la suite, des lignes directrices seront incorporées dans le manuel des Cités interculturelles.

Un **séminaire de réflexion** s'est tenu à Oslo du 4 au 7 octobre **sur le thème « Les écoles en tant que communautés interculturelles : vers des indicateurs pour une éducation interculturelle réussie »**. Il a réuni des enseignants et des chefs d'établissement de la plupart des villes membres du réseau. Les participants ont réfléchi à l'élaboration d'une liste d'indicateurs pour une éducation interculturelle réussie, couvrant toute une série d'aspects de l'enseignement et de l'apprentissage de compétences interculturelles tout au long du programme d'études, ainsi que de politiques scolaires appropriées. Les indicateurs seront intégrés dans le manuel final du programme.

Une **université d'été** organisée à Reggio Emilia du 5 au 7 octobre a réuni les villes du réseau italien, certaines villes européennes et les nouveaux experts des Cités interculturelles. Les ateliers thématiques sur **la langue et le multilinguisme, la deuxième génération et la médiation interculturelle** ont fait émerger des exemples intéressants et des idées qui enrichiront le manuel final des Cités interculturelles. Cet événement a également constitué un deuxième module de formation pour les nouveaux experts.

## **II. Réunir des éléments démontrant les avantages de l'approche interculturelle**

Un projet de recherche a été lancé dans le cadre des Cités interculturelles afin de vérifier si la notion d'avantage de la diversité est étayée par des preuves. En d'autres termes, on cherche à savoir si les politiques interculturelles sont bénéfiques dans différents domaines : la cohésion sociale et la justice sociale telles qu'elles sont perçues (différences d'emploi et de salaire entre les migrants et les citoyens indigènes), la stabilité politique et les conflits, la perception de la sécurité/criminalité, la réussite scolaire, le recul de la discrimination, etc.

Un groupe de pilotage a été créé et a tenu deux réunions. Il a examiné la littérature sur les conséquences de la diversité dans les villes. Par ailleurs, une étude de corrélation a été menée afin de vérifier l'existence d'un lien entre le niveau d'interculturalité (mesuré par l'Index) et les résultats des politiques pour les villes en matière d'éducation, d'emploi, de croissance, de sécurité, etc.

Deux études de cas fondées sur les résultats de l'analyse de corrélation ont été commandées.

Une rubrique consacrée à la recherche a été ajoutée sur le site Internet des Cités interculturelles.

## **III. Uniformiser la méthodologie et mettre au point des outils pédagogiques permettant à de nouvelles villes d'entrer dans le processus**

### **1. L'Index des Cités interculturelles**

[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Index/default\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/Index/default_fr.asp)

Cet index est le principal outil standard disponible à ce jour. Il sert à établir un premier « diagnostic » pour les nouvelles villes ayant rejoint les Cités interculturelles, pour les villes faisant partie de réseaux nationaux et pour toute autre ville souhaitant participer.

Quarante-cinq villes figurent maintenant dans la base de données INDEX. Les graphiques en ligne seront prochainement mis à jour afin de tenir compte des villes les plus récentes.

**Trente-trois rapports d'analyse** (basés sur un formulaire standard) des résultats de l'Index ont été élaborés ou mis à jour depuis janvier 2011. Ils sont très appréciés par les villes car ils donnent un aperçu très parlant de la performance des villes, à la fois dans l'ensemble et dans chaque domaine, ainsi que des recommandations et des exemples de développement. Ils sont disponibles en ligne sur la page susmentionnée. Des rapports sont en cours d'élaboration pour les 15 villes restantes.

**2. La compilation de bonnes pratiques des Cités interculturelles** est un autre outil pédagogique en cours de mise à jour (voir ci-dessus p. 3). Ce document (de 160 pages) est disponible sur demande.

**3. Le guide étape par étape** élaboré en 2010 ne cesse de s'enrichir de nouvelles idées, d'exemples et d'analyses après les visites dans les villes. A terme, il deviendra un manuel en ligne des Cités interculturelles.

#### **4. Responsabilisation au service des résultats axée sur la collectivité**

L'un des aspects importants de l'approche des Cités interculturelles est l'engagement d'accroître l'efficacité des politiques et services publics en associant les citoyens à leur formulation, à leur mise en œuvre et à leur suivi. Très souvent, les politiques sont décidées en interne, dans les services municipaux, ou à la suite de processus de consultation qui laissent de côté une grande partie de la population, en particulier les nouveaux arrivants. Cela crée un déficit de légitimité démocratique, compromet l'efficacité des politiques en question et contribue au cercle vicieux de l'exclusion et de la désautonomisation.

L'approche de la responsabilisation au service des résultats axée sur la collectivité est actuellement testée dans trois villes du réseau des Cités interculturelles : Tilburg, Lisbonne et Melitopol.

### **IV. Elargir le cadre/favoriser la diffusion par la formation et les réseaux nationaux**

1. L'idée qui sous-tend la phase actuelle des Cités interculturelles est de prolonger cette initiative selon un certain format qui permettra à davantage de villes de tirer profit de la méthodologie. Mais pour travailler avec un plus grand nombre de villes, il faut élargir le vivier des experts. C'est pourquoi un appel à manifestation d'intérêt a été lancé début 2011 et 15 experts ont été retenus.

Une session de formation a eu lieu à Bruxelles du 16 au 18 mars (programme : [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/meetings/ICCTrainingAgenda16032011\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/meetings/ICCTrainingAgenda16032011_en.pdf)).

En outre, les nouveaux experts ont participé à des visites d'experts dans des villes pilotes ou dans des villes nouvellement membres, ainsi qu'à l'université d'été de Reggio Emilia.

Quatre réseaux nationaux de Cités interculturelles ont été créés en Italie, en Espagne, en Norvège et en Ukraine. Entre autres activités, ils ont tenu des réunions pour évaluer les politiques et effectué des visites d'étude.

### **PROCHAINES ETAPES**

Des visites de suivi, effectuées par des experts et par des pairs, se dérouleront dans la plupart des villes en 2012 afin de nourrir les discussions autour des stratégies interculturelles locales et de faire le point sur les progrès accomplis.

Les événements thématiques suivants ont été prévus :

- Table ronde des maires « Ville interculturelle : bâtir une identité inclusive locale », 21 mars, Strasbourg, lors de la session du Congrès
- Visite d'étude à Londres Lewisham, 9-11 mai
- Approches interculturelles dans l'agencement urbain, 21-22 juin, Venise
- La sécurité et le développement des quartiers dans la ville interculturelle, 17-18 septembre, Lisbonne
- Réunion des maires « Engager les villes à bâtir la cité interculturelle », 28-29 juin, Copenhague
- Université d'été avec le réseau espagnol des Cités interculturelles, 21-22 septembre, Barcelone
- Partenariats avec les entreprises pour la ville interculturelle, octobre, Saint-Sébastien

L'Index des Cités interculturelles sera de nouveau appliqué aux villes fondatrices afin de connaître les progrès réalisés.

Les travaux de responsabilisation au service des résultats axée sur la collectivité se poursuivront et un ensemble de lignes directrices sera élaboré.

Le guide étape par étape des Cités interculturelles sera transformé en manuel complet.

Des réseaux nationaux verront le jour en Pologne et au Portugal.

Le programme de recherche sera développé.

Des activités seront menées pour préparer l'élargissement du réseau (plus de 50 manifestations d'intérêt pour l'instant), en particulier sur le plan de la collecte de fonds.

Un projet de recommandation basé sur l'expérience et les leçons tirées du programme des Cités interculturelles sera préparé à l'attention du CDCPP.